

Jean-Marc MILVILLE
Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale
et toute l'équipe des personnels de l'inspection académique
vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.
Que 2011 vous apporte toutes les satisfactions possibles
sur le plan professionnel et personnel



NOUVEAUX logos académiques

Suite au changement d'intitulé ministériel, le logo de l'académie a été mis à jour. Nous pouvons lire : ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ; ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le nouveau logo de l'inspection académique est présenté en en-tête.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



NOUVELLES règles typographiques

Les services centraux du ministère nous informent que l'usage, s'agissant des intitulés des secteurs de l'activité gouvernementale, est désormais d'utiliser **les minuscules**.

Cet usage est notamment attesté dans le Journal officiel.

Ainsi, on écrit maintenant le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère des affaires étrangères, etc.

De la même façon, les titres sont « baissés » : le ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, etc. Seules les entités uniques (institutions ou titres) se voient attribuer la majuscule : l'État, le Gouvernement, le Premier ministre, le Président de la République...

De la même manière, on écrit l'inspecteur d'académie, l'inspection d'académie, le directeur...

Nous vous remercions de bien vouloir faire appliquer cette évolution à l'ensemble de vos productions et de mettre à jour vos en-têtes de courrier administratif.

CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la consultation nationale sur les rythmes scolaires, un compte rendu de la conférence/ débat publique : "Rythme journalier, hebdomadaire, annuel" animée par François Testu, chronobiologiste, professeur émérite de psychologie à l'Université François Rabelais de Tours, doyen de l'UFR d'arts et sciences humaines et qui s'est tenue à l'amphithéâtre de l'Université de Franche-Comté à Lons-le-Saunier le 16 décembre 2010, est disponible en ligne sur le site IA39, rubrique « élèves et familles ».



N°85 - JANV-fév 2011

SOMMAIRE

Page 1 :

Nouveaux logos académiques et nouvelles règles typographiques ; Consultation sur les rythmes scolaires.

Page 2 :

Com° DRH : Mouvement interdépartemental; Appels à candidature : CAPA SH/2CA SH, Liste d'aptitude DDEEAS, Mutations directeurs EREA, directeur adjoint de SEGPA; enseignants handicapés contractuels; Actions européennes; Droit individuel à la formation ; Certification complémentaire; Echanges Franco allemand d'enseignants et formation;

Page 3 :

Com° des IEN : Livret personnel de compétence- Labellisation E3D- Conseil d'école. En bref: CHSD; Schéma territorial; Listes des écoles- Education aux médias :Semaine de la presse ; CDDP: Le livre lu; nouvelles mallettes pédagogiques; Archives du Jura; Salon du livre de Dole. Expositions à l'université, Portes ouvertes à l'IUFM de Lons

Page 4 :

Art, culture... :Op°« Graine de critique »; Concours national de la déportation et de la résistance; France Nano Sport; Mémorial de la Shoah - Musée de la vache qui rit; Pièces jaunes; Un dessin pour la liberté; Focus école de Marnoz

Page 5 :

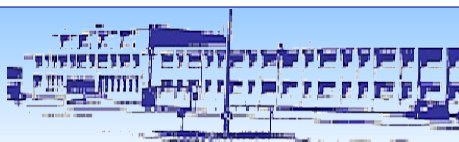
Musique : Flûturiste; Artisans de la chanson - LVE : ADEAF; échanges franco allemand; Diplôme de compétence; Expo langues- partenariat Franco Anglais- Comenius

Page 6 :

L'Ateliers Pasteur: présentation suite - l'école de Crissey et BTJ.

Pages 6-7-8

Livret de compétences.



INFORMATIONS OFFICIELLES ET RÉGLEMENTAIRES



COMMUNIQUÉS DRH

Contact : Mme Brigitte Croso 03 84 87 27 09
ce.diper.ia39@ac-besancon.fr

Nous vous invitons à consulter régulièrement votre boîte professionnelle sur <http://webmail.ac-besancon.fr/>; des informations à caractère individuel y sont régulièrement déposées. Utiliser votre adresse type : prénom.nom @ac-besancon

MOUVEMENT INTER DEPARTEMENTAL

>PERMUTATIONS INFORMATISEES

Les résultats des permutatons informatisées seront connus le 14 mars 2011. Les enseignants ayant participé à ce mouvement inter-départemental recevront le résultat dans leur boîte aux lettres électronique i-prof.

>DEMANDE D'INEAT EXEAT DES ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRE TITULAIRES POUR LA RENTREE 2011

Les enseignants qui n'auront pas obtenu satisfaction aux permutatons informatisées pourront déposer une demande d'un EXEAT "manuel" du Jura et d'un INEAT "manuel" dans un autre département, ainsi que les enseignants qui n'ont pas participé aux permutatons informatisées.

Ils doivent envoyer leur demande à la DRH – bureau gestion collective - Inspection académique du Jura, pour le vendredi 1er avril 2011 (dernier délai)

Courrier et formulaire sont en ligne sur le site de l'IA39 : Personnel / enseignant :

[mouvement inter académique](#)

Agenda



>7 février 2011 à 14 H 30 :
C.H.S.D. (Comité d'hygiène et de sécurité départemental)
Inspection académique du Jura -
Salle Grandjeat.

APPELS A CANDIDATURES

Retrouver et télécharger les circulaires, les formulaires et les dossiers de candidature sur le site de l'IA39 dans la rubrique : Personnel /enseignants /appels à candidature
Les dossiers de candidatures sont à adresser à la DRH de l'inspection académique

> **CAPA SH et 2CA SH-** inscriptions du 24 janvier au 14 mars 2011 inclus. Dossier à retirer auprès de M.DALOUZ (chargé de missions des affaires générales) tel : 03 84 87 27 15 . [Détails en ligne.](#)

>**Recrutement d'enseignants handicapés contractuels du 1er degré à la rentrée 2011** : [Les dossiers de candidatures](#) sont à retourner à la DRH avant le 18 mars 2011, 17h00.

>**Liste d'aptitude pour l'accès à l'emploi de DDEAS- Rentrée 2011** : Les dossiers [d'inscription](#) sont à remettre pour avis à votre IEN de circonscription avant le 26 janvier 2011.

>**Mutation et liste d'aptitude des directeurs d'EREA et d'ERPD- rentrée 2011** La liste des postes vacants et le [dossier de candidature](#) sont à télécharger et à retourner à la DRH par la voie hiérarchique, avant le vendredi 11 février 2011.

> **Mouvement des directeurs adjoints de SEGPA pour l'académie de la Réunion, rentrée 2011** : Listes de postes disponibles et fiche de candidature [en ligne](#). Demandes de mutations à effectuer avant le 1er mars 2011.

> **Mouvement des directeurs adjoints de SEGPA pour l'académie de Clermont-Ferrand, rentrée 2011** : Liste des postes vacants et imprimés de mutation [en ligne](#). Demandes de mutations à effectuer avant le 13 mai 2011.

>**Actions Européennes** : [BO N°1 du 6 janvier 2011 - Encart - Actions européennes](#), appel à propositions précisant les objectifs européens et nationaux du programme de l'année scolaire et universitaire 2011-2012.

RAPPELS

>Les candidatures au stage **CAPA SH**, rentrée 2011 sont à retourner au service DRH avant le 02 février 2011.

>Les dossiers de demandes de **détachement, disponibilité, de mise à disposition ou de réintégration** sont à transmettre au service DRH avant le 28 février 2011.

>Les demandes de **temps partiel /reprise à temps plein** sont à retourner à votre IEN avant le 04 mars 2011.

>Les demandes d'inscriptions sur la liste d'aptitude à l'**intégration des instituteurs(trices)** dans le corps de professeurs des écoles sont à adresser à votre IEN de circonscription avant le 09 mars 2011.

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE, 1ER ET 2EME DEGRES

Examen visant à l'attribution d'une certification complémentaire aux enseignants des premiers et second degrés relevant du ministère de l'éducation nationale - Session 2011

Les candidats doivent remplir la fiche de candidature et rédiger un rapport d'au plus cinq pages dactylographiées présentant les expériences acquises dans le secteur disciplinaire choisi. Le dossier complet devra soit être déposé au plus tard le vendredi 25 février 2011 à 16h00, soit à l'accueil du Rectorat de Besançon 45 avenue Carnot 25000 Besançon;

soit adressé par voie postale avant le vendredi 25 février 2011 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, au Rectorat de Besançon Bureau DEC1 10 rue de la Convention 25030 Besançon Cedex

Pour tout renseignement, veuillez contacter la DRH Gestion collective- bureau 314 - tél 03 84 87 27 21

Fiche de candidature, détails, modalités, planning sur le site de l'IA : Personnel / [Examens professionnels](#)

DRIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

[BO n° 43 du 25 novembre 2010](#) : Mise en œuvre du droit individuel à la formation pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

Les demandes de formation sont à remettre à l'IEN de circonscription ou au chef d'établissement dont dépend l'enseignant, qui émettront un avis et devront transmettre le dossier complet au service de la DRH pour le vendredi 11 février 2011. Les enseignants intéressés devront formuler leur demande par la transmission d'une lettre précisant le projet professionnel, le calendrier de la formation envisagée et tout renseignement nécessaire à l'étude du dossier.

ECHANGES FRANCO ALLEMAND D'ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRE ET ACTIONS DE FORMATION A L'ETRANGER :

[Texte de référence et annexes](#) Sur le site de l'IA : Personnel/enseignants/Appels à candidature

>Les dossiers d'inscriptions, constitués des annexes 1, 2 et 3, sont à retourner, avant le 15 février 2011, aux IEN de votre circonscription ou à votre chef d'établissement si vous êtes affectés en Segpa, Eréa, Upi ou classe relais. Il est demandé aux candidats de prévenir la DRH de leur inscription par [courriel](#).

>Les candidats passeront un entretien avec une commission composée d'un IA-IPR, d'un professeur d'allemand et d'un IEN.

>Les candidatures seront examinées en CAPD. Les enseignants retenus seront convoqués à une réunion en mai 2011, ainsi qu'à deux stages obligatoires (l'un linguistique, l'autre pédagogique) en août 2011.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service DRH -Gestion collective- bureau 314- tél 03 84 87 27 21

IA 39 n° 86. Jan-fév 2011

LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES (EPC)

Lire l'article de Thierry Philippe, IEN – DOLE 2, en pages 6, 7 et 8

EDD : LABELLISATION E3D

Les établissements, collèges ou écoles, qui le souhaitent ont la possibilité de se voir labelliser « E3D » sur la base d'une démarche volontaire.

Charte disponible en ligne dans la rubrique : Pédagogie / Education au Développement Durable. Pour faire acte de candidature, adresser votre demande par courrier, sous-couvert de votre IEN de circonscription, à Annette GABEREL, IEN Dole 1.

CONSEIL D'ECOLE / DIAPORAMA EXPLICATIF

Un diaporama intitulé « Conseil d'école », réalisé par Monsieur Philippe MARLIER, IEN adjoint, ASH est visualisable depuis le site de l'IA39, rubrique : Personnels/Informations à destination des directeurs d'école/ Conseil d'école. Il donne aux directeurs et directrices d'école, les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser sur le conseil d'école; Il apporte les ressources administratives de référence sur : la création du conseil d'école, sa composition, l'élection des représentants des parents d'élèves, la réunion, les attributions du conseil d'école.

EDUCATION AUX MEDIAS

SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS A L'ECOLE : du 21 au 26 mars 2011

L'inscription des classes est possible jusqu'au 5 février 2011 sur le site du CLEMI, uniquement à l'adresse suivante : <http://www.clemi.org>

L'inscription permet de bénéficier d'exemplaires gratuits d'un large éventail de journaux et revues et de choisir parmi les titres proposés (les quantités étant limitées, il est primordial de s'inscrire le plus tôt possible). Vous recevrez aussi le guide pédagogique de la Semaine de la Presse et des Médias, qui propose de nombreuses séances pédagogiques, ainsi qu'un CDrom de ressources. Vous bénéficierez de l'annuaire des médias régionaux partenaires de la Semaine de la Presse. Cela permet de savoir qui contacter, et comment (tél, email, adresse postale professionnelle) afin de faire intervenir un professionnel des médias dans sa classe.
Contact : herve.godard@ac-besancon.fr



ACTUALITÉS ET MANIFESTATIONS CDDP <http://crdp.ac-besancon.fr/index>

LE LIVRE LU : enregistrer avec vos élèves la lecture d'un album ou roman court.

L'enregistrement pourra être soit uniquement sonore, soit sous forme d'album animé.

Le CDDP propose aux enseignants intéressés :

- une journée d'initiation à la lecture à voix haute avec Hélène Francisci, comédienne de la compagnie "Les livreurs", le mercredi 9 mars.
- une formation à l'utilisation du matériel d'enregistrement et de montage de son et d'images.
- le prêt de matériel d'enregistrement.

Attention, les places sont limitées ! Inscription par courriel à cddp39@ac-besancon.fr.

Nouvelles mallettes pédagogiques en prêt à consulter et à réserver en ligne sur le site du CRDP :

Histoire des Arts Cycle 3

Histoire des Arts Cycle 2

Proposé par le CDDP39 en partenariat avec le musée d'archéologie :

Civilisation gallo-romaine dans le Jura

Salon du livre jeunesse de Dole

du 31/03 au 02/04/11 Rencontres, ateliers et spectacles pour les classes. Inscrivez-vous ! **Contact : Virginie Pique -Section jeunesse - Médiathèque de l'Hôtel-Dieu-2, Rue Bauzonnet 39109 Dole cedex, tel: 03 84 69 01 50 salon-livre@dole.org**

Service Départemental des archives du Jura – Service éducatif-Impasse des Archives - BP14 - 39570 Montmorot- tél. 03 84 47 41 28 Accès en ligne à partir du site du cddp39 dans « [ressources pédagogiques](#) », vous trouverez des informations pour venir travailler au service départemental, des documents d'archives classés, téléchargeables et libres de droit, des dossiers pédagogiques et travaux réalisés par le service éducatif. Professeur responsable : Emmanuel Pauly, emmanuel.pauly@ac-besancon.fr
Permanences: Jeudi matin mercredi et jeudi après-midi sur RV; Accueil des classes : jeudi

Toutes les notes d'information, les lettres flash et les B.O.E.N. sont consultables sur www.education.gouv.fr

COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE DEPARTEMENTAL (CHSD)

Les comptes rendus des CHSD sont consultables en ligne rubrique personnel/Informations à destination des directeurs/Sécurité

SCHEMA TERRITORIAL 2010-2014

Ce document prospectif élaboré à partir d'un état des lieux établi école par école est disponible en ligne : Inspection/[Schéma territorial](#) du Jura

LISTE DES ECOLES 1ER DEGRE DU JURA

Les listes des écoles du Jura avec leurs adresses et numéros de téléphone sont en ligne : Inspection/écoles

en bref

EXPOSITIONS

> « Matière à rétro-projeter »

Exposition /atelier ludique et participative de création d'images éphémères. Du 12 mars au 12 avril- Le Gymnase-espace culturel-IUFM de FC, Fort Griffon-Besançon

> « **Volcanisme** » jusqu' au 10 / 02/11-IUFM de FC, Fort Griffon- Besançon

> »**Lumière, à fond les photons** » La Fabrika sciences; Campus de la Bouloie à Besançon; Exposition jusqu'en juin. Info sur : <http://sciences-en-culture.univ-fcomte.fr/>

PORTES OUVERTES A L'IUFM de Lons-le-Saunier- Samedi 12 février 2011

9h 9h30 : Accueil – café

9h30-10h15 : **Ateliers** :

Atelier 1 : Ressources numériques et enseignement des sciences / Atelier 2 : Littérature de jeunesse et enseignement

10h45-11h30 : Atelier 1 : Ressources numériques et enseignement des arts visuels / Atelier 2 : Vivre une démarche d'investigation en sciences

Animations permanentes : 9h – 12h Espace Information : Métier de l'enseignement, MGEN – MAIF - Expositions : Prévention des risques domestiques; Les Volcans - Visite de la Médiathèque IUFM de Franche-Comté, Site de Lons-le-Saunier, 23 rue des Ecoles, 39000 Lons-le-Saunier.

Rens. : 03 84 47 08 12

Sauvons la biodiversité marine

Classes 6è : S'inscrire avant le 25 janvier www.sauvonslabiodiversite.fr

GS / 5ème : Op° « graine de critiques » Prix littéraire de la jeunesse du Jura

La recherche du livre qui sera élu « prix littéraire » par les élèves est lancée. Les malles de livres circulent dans les classes pour la période A qui s'arrêtera aux vacances de février. Les fiches réponses seront retournées à l'OCCE avec les malles complètes. Les malles littéraires des années précédentes peuvent être empruntées sur simple demande à l'OCCE 14 bis Avenue Aristide Briand – 39000 LONS-LE-SAUNIER Tél: 03 84 24 30 23 / 06 81 34 03 98

Collèges et lycées - Concours national de la déportation et de la résistance.

Thème retenu : « La répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy »
Les classes inscrites peuvent se tourner vers le Service des Archives du Jura qui propose un dossier documentaire dans la perspective du Concours, une collaboration des services éducatifs des Archives départementales du Doubs, du Jura, de Haute-Saône, du Territoire-de-Belfort, des archives municipales de Montbéliard et de Saint-Claude, et du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.
(coordonnées ci-contre)

FOCUS SUR L'ECOLE DE MARNOZ

Devant un public nombreux, les élèves de CM1/CM2 de l'école de Marnoz ont fait une représentation de la pièce de Louis Pergaud « la guerre des boutons » à l'occasion du 6ème Salon du livre de région de Salins Les Bains le 23 octobre.

En collaboration avec l'Atelier de l'Exil, Pascale Primas, professeure des écoles, a soutenu ses élèves durant 10 répétitions réparties en deux ateliers : théâtre et musique. Elle a ainsi constaté que :

« Les séances musique et chant ont contribué à développer l'aptitude à écouter, à mieux explorer les ressources de la voix parlée et de la voix chantée, à travailler la respiration, l'interprétation des chants, le travail du corps pour associer geste et chant.

Les séances de théâtre avaient pour objectif de développer l'expression gestuelle et orale, la relation avec les autres, la maîtrise du corps, la concentration, la persévérance, la mémorisation, de s'investir dans le travail de groupe et d'assumer ses tâches.

Il faut se dépasser, s'accepter et accepter le regard de l'autre. Il faut recommencer, faire mieux, tout intégrer. Savoir parfois se mettre en retrait. Il faut surtout rester sincère, ne pas tricher.

C'est un travail collectif et la réussite de l'ensemble dépend de l'implication de chacun. Françoise Bénéjam et Michel Beuret, membres de l'Atelier de l'Exil, ont effectué un travail remarquable auprès des enfants, grâce à leur talent, leur efficacité et leur gentillesse.

Les répétitions qui ont nécessité beaucoup d'efforts, ont participé au développement de qualités toutes nécessaires dans le travail quotidien à l'école : attention, concentration, mémorisation, amélioration de l'expression orale, de la diction, maîtrise du corps et concentration. »



France Nano Sports et les Jeux de l'Avenir Handisport

L'association nationale des sportifs de petite taille : France Nano Sports, recherche pour les prochains Jeux de l'Avenir Handisport de jeunes sportifs (12-20 ans) atteints de nanisme. Alain DAJEAN, président fondateur de France Nano Sports, répond à toutes vos questions. Alain.dajejan@wanadoo.fr ; nanosports@free.fr ; 01-30-52-24-10 et 06-84-74-36-65 ou sur www.handisport.org rub° «Jeunes»

Nouveaux tarifs du musée de la Vache qui rit pour les scolaires :

2,50 euros en visite libre des expositions temporaires ou permanentes et 4 euros pour les ateliers (visite comprise). 1 gratuité pour le chauffeur de bus et une pour 1 accompagnateur pour 10 élèves. Déjeuner ou pique nique sur place possibles.

UN DESSIN POUR LA LIBERTE

Le comité de soutien aux journalistes de France 3, retenus en otage propose aux élèves des écoles élémentaires de réaliser des dessins destinés à être acheminés et diffusés en Afghanistan. Dossier à télécharger sur <https://www.liberezles.net>

Pièces jaunes 2011

Campagne ouverte du 05 janvier au 12 février 2011. Un TDC (textes et documents pour la classe) spécial sur « les systèmes du corps humain » est mis à disposition des enseignants.

Le Mémorial de la Shoah engage un nouveau programme pédagogique à destination des élèves et des enseignants :

Le Mémorial de la Shoah, propose des formations pour les enseignants, les chefs d'établissement, les documentalistes ; des ateliers pédagogiques seront engagés à destination des scolaires du primaire et du secondaire ; des visites guidées, des parcours de mémoire ; des expositions itinérantes seront proposés.

Contacts : Mémorial de la Shoah, Lucie Cazassus, 01 44 61 76 76, l.cazassus@heyman-renoult.com; www.memorialdelashoah.org;

Éducation Musicale

Jura nord : Pascal Pansard, 03 84 72 00 93 ou 83 62
pascal.pansard@ac-besancon.fr

Jura sud : Emmanuel Tissot : 03 84 87 27 47
emmanuel.tissot@ac-besancon.fr

LES ARTISANS DE LA CHANSON : C'EST PARTI !

14 classes se sont inscrites à ce projet de création de chansons.

Ce projet permettra aux élèves d'apprendre à écrire une chanson, de travailler sur l'interprétation de leur création, de l'enregistrer en studio mobile, et d'en proposer une valorisation scénique à l'occasion d'une restitution départementale qui se déroulera au Moulin de Brainans au mois de juin 2011.

Ce projet permettra de travailler des compétences interdisciplinaires : la maîtrise de la langue française, les arts visuels (réalisation d'un livret illustré accompagnant la production sonore), et la pratique vocale collective dans un cadre visant à développer leur créativité.

Photo ci-contre : Mercredi matin 8 décembre 2010, les conseillers pédagogiques départementaux ont réuni les enseignants inscrits au projet, pour une première prise de contact et pour marquer le lancement effectif du projet. Une matinée de formation à l'écriture de chansons leur fut proposée.



Elèves au concert et FLÛTURISTE ! Conte musical s'adressant aux élèves de 5 à 8 ans ; André Stocchetti, un homme-orchestre des temps modernes, met en scène l'impressionnante famille des flûtes à bec dans un esprit futuriste : Flûturiste ! Spectacle complet, le 15 février à Tavaux dans le cadre d'élèves au concert organisé par la JMF. Sur d'André Stocchetti : www.myspace.com/andrestocchetti et www.lesjmf.org

ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND : L'ADEAF (Association pour le développement de l'enseignement de l'Allemand en France) propose aux enseignants d'allemand des 1er et 2d degrés des pistes de ressources, une sitographie et un espace de mutualisation sur son site <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseigner/allemand/adeaf/adeafNETV2/index3.htm>
Contact pour le Jura : Vincent Muller (vincensenf@yahoo.fr)



ECHANGES FRANCO-ALLEMAND D'ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRE ET ACTIONS DE FORMATION A L'ETRANGER 2011-2012 :

Texte de référence et annexes : [note de service n°2010-222 du 12 novembre 2010](http://www.eduscol.education.fr/cid46951/echange-franco-allemand-d-enseignants-du-premier-degre.html) parue au BO n°46 du 16 décembre 2010. Voir aussi Eduscol, : <http://www.eduscol.education.fr/cid46951/echange-franco-allemand-d-enseignants-du-premier-degre.html>. Voir également l'encart dans l'IA39 n°79 de janvier / février 2010 consacré aux échanges franco-allemands et à la page 3 du présent IA39, les consignes et modalités d'inscriptions données par le service DRH du Jura - tél 03 84 87 27 21. Une réunion d'information sur les échanges franco-allemand aura lieu à Poligny le 9 mars 2011, pour les personnes inscrites au dispositif.

A signaler que cette année, les possibilités échanges s'enrichissent par l'expérimentation d'un projet pilote concernant l'échange franco-allemand dans le domaine de l'apprentissage préscolaire. De ce fait, l'OFAJ souhaite proposer l'ouverture de l'échange franco-allemand des enseignants du 1er degré aux personnels de l'école maternelle en France (professeurs des écoles) et du Kindergarten (éducateurs) en Allemagne. L'objectif pédagogique serait bien entendu l'apprentissage (très) précoce de la langue du partenaire



ÉCHANGE FRANCO-ANGLAIS : Les 1ers appariements avec les écoles anglaises du comté de Kirklees près de Huddersfield ont été effectués avant les vacances de Noël sur la base des projets des écoles anglaises. Quatre écoles du Jura ont été appariées pour l'instant avec des écoles britanniques et ont commencé les échanges en ce début d'année. Le nombre de projets reçus n'a pas permis de satisfaire directement toutes les demandes que ce soit d'un point de vue académique ou départemental. Toutefois les partenaires anglais sont actuellement à la recherche d'autres classes désirant s'impliquer dans le dispositif pour les projets restants.

DIPLÔME DE COMPETENCE EN LANGUE (DCL) le calendrier des épreuves des sessions 2011 du DCL est consultable sur le site du ministère à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid51157/mene1008283n.html>

SALON EXPO LANGUES : du 2 au 5 février à Paris Expo Porte de Versailles. La langue arabe est l'invitée d'honneur sous le thème « Une langue sans frontières ». Rencontrez plus de 200 exposants : Ecoles de langues, séjours linguistiques, méthodes et tests de langues, formations à l'étranger, interprétation, traduction, édition, multimédia ... ; Testez également votre niveau de langue dans le Kiosque, perfectionnez vos connaissances linguistiques dans la Classe, participez à nos nombreuses conférences et animations culturelles. Le site à consulter : <http://www.expolangues.fr/infosEL.html>



RECHERCHE DE PARTENAIRE POUR PROJET COMÉNIUS : Une école turque de la ville de Konya recherche une école française pour son projet Comenius sur le thème des jeux d'enfants. Ce projet concerne des élèves âgés de 6 à 14 ans. Un établissement polonais et un établissement grec se sont déjà inscrits dans cette dynamique. Rens / Sylvie Schmidt à la DAREIC de Besançon : sylvie.schmidt@ac-besancon.fr

EN DIRECT DES CLASSES : L'ÉCOLE DE CRISSEY AUTEUR D'UN UN BTJ

L'école de Crissey a écrit une revue documentaire.

A l'occasion de leur classe de neige à Chapelle des Bois dans le Haut Doubs en Janvier 2010, les élèves de l'école de Crissey ont fait une sortie en traineau à chiens. Pour en savoir plus sur les chiens de traîneaux, ils se sont transformés en reporters et ont collecté informations et photos. Dès leur retour en classe, ils ont travaillé à la mise en forme d'un documentaire d'une dizaine de pages. C'est ensuite le « chantier » BTJ de l'ICEM Pédagogie Freinet qui a pris le relais. Les enseignants de ce groupe de travail ont relu le manuscrit et demandé des précisions aux auteurs, pour le rendre plus accessible à des enfants de Cycle III. En ce début d'année 2011, la dernière ligne droite avant publication est abordée. Le projet va être relu par un réseau de classes-lectrices de toute la France. Les enfants devront donner leur avis sur la lisibilité du document, la qualité des illustrations retenues, ou même les informations qu'ils auraient souhaité y trouver mais qui sont absentes. Toutes ces remarques seront prises en compte pour une ultime mise en forme.

Cette « Bibliothèque de Travail Junior » intitulée « Une meute de chiens de traîneaux » sera imprimée en avril à un millier d'exemplaires et expédiée aux abonnés. Dans un an, elle sera consultable en ligne sur le site « Encycloop » qui regroupe toutes les Btj parues depuis plus de quarante ans et qui est accessible à l'adresse suivante : <http://www.icem-freinet.net/btj>



Ces dernières années plusieurs projets de Btj ont été rédigés par des classes jurassiennes : « La fraternelle, une maison du peuple » par une classe de l'école du Faubourg à Saint-Claude, « Un canal, des canaux » par l'école de Brevans, « Les tourbières » par l'école de Prénovel.

Les numéros de BTJ papier (20 pages quadrichromie) paraissant actuellement ne sont pas en ligne mais vous pouvez vous abonner pour 45 € en écrivant au chantier BTJ de l'ICEM : BTJ-icem@fr.st
Les numéros de BTJ sont également disponibles au prêt au cddp du Jura.

L'ATELIER PASTEUR

Contact : F. Défarge, Directeur
frederic.defarge@ac-besancon.fr
tél : 03 84 82 11 24

2ème partie : L'esprit « main à la pâte »

Selon Georges Charpak : « Le projet 'la main à la pâte' incite à la formation de l'esprit de l'enfant; de sa capacité à raisonner, à questionner, à regarder le monde. L'homme dans sa vie d'adulte doit être un questionneur. » Le chercheur rêvait de voir les enfants se moquer des gourous et des marchands de superstition.

On est donc loin de la philosophie d'un simple empilement de connaissances. La démarche scientifique contribue à la formation de la pensée au même titre que la philosophie ou la littérature mais avec l'avantage de proposer une approche plus pratique grâce aux manipulations, notamment chez les plus jeunes.

Les animations : C'est dans cette logique que l'Atelier propose aujourd'hui, des animations scientifiques sur des thèmes qui se sont diversifiés, au fil du temps et qui s'adressent à toutes les classes de la communauté de communes du Jura Dolois depuis 1999. En 2000, la rédaction de la charte pour l'Environnement et le Développement Durable, sur cette même entité géographique a permis la création de modules d'éducation à l'environnement autour de l'eau, des déchets et de l'énergie. Plus récemment, la coopération entre plusieurs communautés de communes du nord du Jura a engagé l'Atelier dans des cycles d'animations sur le thème de la Biodiversité.

5, Les locaux

300 m² de locaux spacieux mis à disposition par la ville de Dole :

- une salle de laboratoire d'une vingtaine de places avec des paillasses
- une salle de classe équipée d'un microscope avec caméra et écran de projection
- une salle informatique avec une douzaine d'ordinateurs récents
- une salle de projections d'une soixantaine de places avec un rétroprojecteur
- une salle de documentation
- des salles de rangement, d'archivages...des locaux techniques

7, Des ressources

- un centre de ressources où il est possible de consulter et d'emprunter gratuitement des documents pédagogiques ou techniques. Des idées peuvent être proposées par les animatrices.
- un centre de prêt gratuit de matériel scientifique : pipettes, Becher, thermomètre, etc. pour la mise en œuvre des expériences des enfants.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous connecter à : <http://www.musee-pasteur.com/>

Les animateurs : Pour assurer ses engagements auprès des écoles primaires, il dispose de cinq permanents :

- le directeur mis à disposition à mi-temps par l'éducation nationale qui assure la coordination
- une animatrice plus spécifiquement spécialisée dans les séances de microbiologie, elle est rémunérée par la ville de Dole à temps partiel
- deux animatrices plus spécifiquement spécialisées dans la biodiversité et le développement durable, salariées de la Société des Amis de Pasteur
- une animatrice plus spécifiquement chargée de la vie et de l'œuvre de Pasteur et de la communication, rémunérée par la ville de Dole

6, Les séjours

L'Atelier Pasteur en partenariat avec les Pupilles de l'Enseignement Public du Jura propose **des classes de découvertes scientifiques** de trois à cinq jours. Ces projets sont inscrits au catalogue national des séjours des Pupilles de l'Enseignement Public.

L'Atelier Pasteur est donc en mesure de proposer des séances d'activité scientifique sur place ou en intervention sur le terrain ou dans les classes. Tout projet débute par une rencontre entre l'animatrice et l'enseignant dans le but de confronter les idées et les possibilités.



LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCE (LPC)

Ce n'est pas parce que les choses nous semblent inaccessibles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles nous semblent inaccessibles (SENEQUE)

2011 est l'année de mise en œuvre du livret personnel de compétences (LPC). La circulaire N° 2010-087 du 18-6-2010 (B.O du 8 juillet 2010) en livre la définition et en précise les fonctions : évaluation et validation du socle commun, outil de suivi personnalisé de l'élève. Elle annonce une application numérique pour la rentrée 2011 et rappelle quels sont les outils d'aide à la disposition des équipes (<http://eduscol.education.fr/soclecommun>). Elle vient en complément de la circulaire qui définit la mise en œuvre du LPC au collège.

Le livret est en effet un outil de cohérence entre l'école et le collège et constitue un levier important pour renouveler et développer la liaison entre les deux degrés.

Les équipes de circonscription sont mobilisées pour apporter aux écoles l'aide nécessaire à la mise en œuvre du livret.

L'action des IEN et des conseillers pédagogiques doit contribuer à l'évolution nécessaire des pratiques d'évaluation, significative des changements profonds induits par le travail par compétences.

C'est une action de terrain, résolue mais réaliste, qui s'appuie sur des acquis et tient compte ici et là de contraintes objectives.

C'est aussi une action qui vise à faire en sorte que la mise en œuvre du livret ne conduise pas à une surcharge de travail.

Au niveau départemental, un groupe de travail s'est attelé à deux tâches : la production d'un nouvel outil de communication périodique des acquisitions des élèves cohérent avec le LPC et l'élaboration et la diffusion d'outils d'aide à l'évaluation par compétences. Le premier travail est en voie d'achèvement. Sa version numérique est en cours de réalisation. Parallèlement, le second a été engagé.

Les premières productions sont testées dans certaines circonscriptions, et le rythme de diffusion va maintenant s'accélérer.

L'objectif est de proposer pour une cinquantaine de compétences du socle commun choisies sur les sept piliers un document qui présente l'articulation des attitudes, connaissances et capacités en jeu, qui décline ce fonctionnement en propositions de situations, d'activités et de tâches et qui précise les lieux et modalités d'évaluation possibles.

En fonction de ce qui se joue dans la transversalité et les transferts, cet ensemble de fiches devrait en réalité couvrir la quasi-totalité des compétences du socle.

Ces productions ne seront pas redondantes avec les grilles de référence données au niveau national. Elles en seront un complément dynamique et fonctionnel.

La mise en œuvre du livret personnel de compétence de l'élève est un levier pour favoriser l'entrée dans la logique du socle commun

Cependant, les interrogations demeurent nombreuses sur les enjeux et les procédures.

Quelques considérations, liées aux réflexions du groupe départemental, vous sont livrées ici pour alimenter vos réflexions.

Travailler par compétences

Avoir acquis ou construit une compétence, c'est pouvoir « *mobiliser diverses ressources cognitives pour faire face à une situation* » (PERRENOUD - 1999). « Chaque grande compétence du socle est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût de la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité ». (Décret N° 2006-830 du 11-7-2006, B.O n° 29 du 20 juillet 2006 – Encart)

Il faut entendre par ressources cognitives aussi bien des savoirs (connaissances) que des savoir-faire ou des attitudes (savoir-être). Précisons bien entendu que la connaissance ne s'oppose en aucun cas à la compétence. Elle en fait partie intégrante. Elle en est un des éléments constitutifs.

Elle peut la précéder : la possession ou l'acquisition de connaissances est nécessaire pour aborder une situation complexe

Elle en est un des effets : la construction d'une compétence s'accompagne, conduit à l'acquisition de connaissances.

La notion de mobilisation est particulièrement importante :

Ce pouvoir, devant une situation complexe, un problème, un obstacle à franchir, de rassembler et mettre en relation des éléments dispersés de savoirs et de savoir-faire n'est pas donné. Il se construit.

Chez certains élèves, cette capacité, ce pouvoir-faire, semblent rapidement installés. Pour d'autres, ils ne peuvent être que le résultat d'un apprentissage construit.

La mobilisation des ressources doit donc être un objet explicite d'enseignement.

On veillera bien sur à ne pas enseigner comme si tous les élèves devaient acquérir en même temps ou au même rythme, et selon les mêmes procédures, les capacités qui sont en jeu dans ces processus complexes.

Quelques conséquences s'imposent pour le travail en classe: travailler sur des situations problèmes; travailler par projets; travailler sur des obstacles; travailler en différenciation; travailler en ateliers.

Ces formes de travail s'appliqueront aussi bien à des moments d'apprentissage ou d'entraînement qu'à des situations d'évaluation.

Repenser la notion de programme

Le socle commun de connaissances et de compétences nous dit ce que les élèves doivent apprendre, les programmes nous disent ce que nous devons enseigner. Le socle commun définit les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté. Les programmes d'enseignement donnent la matière sur laquelle se construisent ces compétences.

Le socle commun reprend à son compte le cadre de référence commun aux pays de l'Union européenne. Les programmes nationaux assurent en France l'unité de la culture transmise par l'école de la République : culture et savoirs communs, culture et savoirs partagés.

Socle commun et programme ne s'opposent pas, ils se complètent. Le changement profond à opérer, ce n'est pas de jeter le programme aux orties, c'est de privilégier, dans ce qui se joue entre les deux, l'entrée par le socle, c'est-à-dire se centrer sur l'élève engagé dans la construction des compétences à travers des activités programmées et non sur les objectifs d'enseignement. Le professeur n'a pas à «boucler son programme»; il doit travailler sur l'ensemble des compétences en puisant la matière de son enseignement dans le programme. Là est peut-être la révolution qui s'opère.

Un travail ambitieux

Le socle commun ne définit pas un savoir minimum dont se contenter, mais l'ensemble des compétences qu'il faut au minimum construire pour exercer pleinement sa citoyenneté. Travailler dans la logique du socle commun, c'est se donner, pour les élèves, **une quadruple et forte ambition :**

Répondre à l'obligation de travailler sur la totalité des connaissances et des compétences des sept piliers du socle.

S'efforcer de conduire chacun, quel que soit son niveau, au maximum de ce qu'il peut produire.

Engager un travail sur le développement d'attitudes constructives chez les élèves, susciter le désir et le besoin de savoir et d'agir.

Faire de l'évaluation un levier pour l'apprentissage et pour la réussite.

Des procédures d'évaluation renouvelées

Evaluer pour apprendre

Evaluer pour mieux faire apprendre et non enseigner pour évaluer : si c'est souvent la seconde logique qui est à l'œuvre dans les pratiques d'enseignement, c'est pourtant bien la première qui devrait prévaloir et guider l'enseignant. Les temps d'évaluation sont à penser et à construire comme des temps d'apprentissage.

Evaluer pour réduire la difficulté scolaire

Le lien indissociable à établir entre évaluation et apprentissage prend tout son sens si on le rapporte à l'exigence éthique qu'aucune pratique d'évaluation ne vienne contribuer à renforcer l'échec. Toute pratique d'évaluation doit être pensée en réponse à la question : dans quelle mesure et à quelles conditions le dispositif mis en place peut-il favoriser les progrès de tous les élèves, et notamment de ceux qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.

Quelques principes régissent l'évaluation des compétences : ils sont bien entendu cohérents avec les aspects pédagogiques de l'enseignement par compétences évoqués plus haut.

L'évaluation se fait de préférence en situation :

Résolution de situations problèmes et/ou répétition de performances dans des situations différentes, situations de transfert... Il importe que l'évaluateur respecte les caractéristiques inhérentes à la notion même de compétence, laquelle ne se réduit pas à la somme de ses composantes.

Cependant : dans la réalité quotidienne de la classe et des apprentissages, les phases décontextualisées donnent lieu à la vérification régulière des acquisitions partielles des élèves: outils dont ils doivent être dotés en amont pour affronter la complexité d'une situation, d'un problème, d'un obstacle à franchir; outils explicitement construits dans la résolution de problème ou le franchissement d'obstacle.

Les procédures à mettre en œuvre pour ces moments de vérification ne se limitent pas aux exercices collectifs : le caractère sommatif n'exclut ni la différenciation, ni l'explicitation orale. Par exemple, la vérification de l'acquisition de connaissances en histoire, en géographie, en sciences, en instruction civique, peut se faire dans le cadre d'ateliers de lecture.

L'évaluation se fait dans la durée : De même que la construction de la compétence se fait selon un processus de développement à travers des activités programmées, son évaluation est une œuvre continue sur la durée d'un cycle.

L'évaluation se fait souvent dans un cadre transdisciplinaire ou interdisciplinaire : On peut ainsi, par exemple, prendre en compte la part de la musique, de l'architecture ou des sports collectifs dans la découverte de situations de symétrie porteuses de sens.

L'évaluation est indissociable du processus d'apprentissage : La plupart des situations d'évaluation doivent être aussi des situations d'apprentissage et d'enseignement : le temps consacré aux contrôles, par ailleurs non obligatoires, de fin de période ou de fin de trimestre doit s'en trouver sérieusement réduit.

L'évaluation se fait de façon différenciée : Tous les élèves n'ont pas nécessairement à être évalués en même temps dans les mêmes situations et/ou sur les mêmes épreuves.

L'évaluateur n'ayant pas vocation à classer les élèves entre eux et les procédures utilisées devant être cohérentes avec les pratiques d'enseignement, il faut aller au bout de la logique d'une pédagogie différenciée.

L'évaluation doit tendre à l'objectivité : Les études de docimologie ont clairement montré que les systèmes de notation en usage à l'école sont fortement empreints des facteurs qui nuisent à l'objectivité : arbitraire, effets Pygmalion, groupements à la moyenne, ou division a priori des classes en plusieurs groupes...

De même, la seule observation des élèves en situation ne peut à elle seule prétendre à l'objectivité.

On proposera donc les éléments de réflexion suivants : l'évaluation doit tendre à l'objectivité; l'objectivité n'est pas donnée, elle se construit dans ce qui se joue entre un objet (ce qu'on évalue) et deux sujets : le maître et l'élève; la construction de l'objectivité suppose l'élimination dans les procédures et les outils de tout ce qui relèverait de l'arbitraire, du préjugé, de l'opacité, de l'affectivité.

Tendre vers l'objectivité consistera à procéder à des observations ou des épreuves spécifiques construites. La pratique nécessairement dominante dans l'évaluation des compétences de l'observation de l'élève en situation suppose et implique des guides d'observation (grilles ...).

Enfin, l'évaluation par compétences conduit naturellement à l'abandon de la notation chiffrée classique : L'évaluateur n'exclut pas dans les phases sommatives le constat d'un score (nombre de réussites effectives par rapport au nombre de réussites attendues), mais il s'interdit la comparaison de notes ramenées à une unité de mesure et conduisant à des calculs de moyennes.

La validation : un travail collectif

Si la validation des compétences se fait, pour l'école primaire à deux paliers (fin du cycle 2 pour le palier 1 et fin du cycle 3 pour le palier 2), le travail d'évaluation se fait sur la totalité de la scolarité. Tous les maîtres d'un cycle sont concernés.

Pour nombre d'élèves, certaines compétences sont à l'évidence construites avant la fin de la dernière année du cycle. Le travail sur la validation ne repose donc pas sur les épaules des seuls maîtres de CE1 et de CM2. Il est collectif en ce qu'il concerne chacun et que son aboutissement se fait en conseil des maîtres de cycle.

Remarquons que cette dimension collective de l'évaluation donne tout leur sens aux pratiques d'échanges de service et/ou de décloisonnement.

Les remarques faites plus haut sur la question de l'objectivité s'appliquent bien entendu à cette phase de validation des compétences aux différents paliers du socle.

Il y a un moment où l'évaluateur, individu ou équipe pédagogique s'engage, et où on doit lui faire confiance.

C'est l'engagement du professionnel, qui utilise des outils rigoureux pour constater, observer, apprécier, selon des critères objectifs et avec des indicateurs pertinents.

C'est l'engagement du professionnel maître de ses outils, et qui veille à les diversifier.

Propositions pour les procédures

Nota bene : rappel sur la nomenclature

- Un pilier du socle devient dans le LPC une compétence
- Chaque compétence (globale) se divise en domaines
- Chaque domaine est décliné en items, dont la combinaison, et non la somme, fait la compétence globale.

Ni les items, ni les domaines, ne peuvent donc être hiérarchisés.

La validation d'une compétence, en théorie, ne peut être que globale.

Dans la réalité, il faut un critère plus simple que cette notion complexe de combinaison, de réseau. Deux étapes sont possibles :

Première étape : considérer qu'une compétence globale (ou pilier du socle) est validée quand les trois quarts des items qui la composent sont acquis (hypothèse de travail)

Seconde étape : en dessous de cette limite, une réflexion s'impose. Plusieurs éléments peuvent alors entrer dans le champ de la réflexion : caractère incontournable de certains savoirs ou savoir-faire; prise en compte des progrès de l'élève; estimer qu'une compétence qui est clairement en voie d'acquisition entre dans le champ de la validation. Dans tous les cas on se situera dans une démarche d'évaluation positive.

Rechercher un équilibre

S'il faut faire son deuil de certaines pratiques, il faut aussi savoir éviter quelques écueils

Quelques exemples :

Faire son deuil de la pratique systématique des contrôles sommatifs de fin de période, mais éviter l'écueil du *tout observation*;

Faire son deuil de la mise bout à bout d'éléments simples pour construire une compétence, mais éviter l'écueil du *tout complexe*;

Faire son deuil du tout collectif, mais éviter l'écueil de la dispersion et de l'individuation;

Faire son deuil du cloisonnement disciplinaire, mais éviter l'écueil du *tout transversal*;

Faire son deuil de la comparaison des élèves entre eux, mais éviter l'écueil de l'absence de repères collectifs;

Faire son deuil des pratiques strictement personnelles d'évaluation, mais éviter l'écueil de l'abandon de la liberté pédagogique

Chacun est bien entendu invité à mesurer le travail de deuil qu'il a à accomplir et à apprécier les risques induits par les écueils qu'il peut rencontrer.